

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 05 OCTOBRE 2011

Afférents au Comité Syndical	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	12

L'an deux mille onze

et le 05 octobre

à 17 heures 00, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation

19 septembre 2011

Nombre de Membres présents : Alain HURPET – Bernard AUBRY – Gérard CUNISSE – André GROSSELIN – Ghislain LEMOINE – Jean Pol RICHELET – Joël CARRE - Christian BELLOY - Brice GABREAUX – Vincent FLEURY et Pierre GUERY

Date d'affichage

05 octobre 2011

Absents excusés : Jean Michel THIRY et François PREVOTEAUX

Objet de la Délibération

**RENOUVELLEMENT
DES MARCHES
D'ASSURANCES**

RENOUVELLEMENT DES MARCHES D'ASSURANCES

VOTE :

POUR : 12

CONTRE : 0

Monsieur le Président informe le Bureau qu'il a été nécessaire de recourir à une procédure de consultation pour le renouvellement de nos marchés d'assurances qui arrivent à échéance au 31/12/2011: marché en quatre lots suivant une procédure adaptée (montant prévisionnel inférieur à 90 000,00 € H.T. sur une durée de 4 ans).

* Vu la délibération n° 2010/07 adoptant le règlement intérieur de la commande publique et fixant les procédures à adopter pour les marchés de fourniture et services inférieurs à 90.000 € H.T.

* Vu la délibération n° 2010/08 donnant délégation au Bureau pour attribuer les marchés de fournitures et services compris entre 50.000 et 193.000 €.

**DELIBERATION
N° 2011/07**

Le Bureau après en avoir délibéré par 12 voix pour et 0 voix contre, attribue les marchés suivants :

- Lot 1 Dommages aux biens à GROUPAMA pour 1064,34€TTC

- Lot 2 Responsabilités à SMACL pour 15 239,54€ + 3760,40€ TTC

Contrat séparé pour responsabilité décennale en fonction des opérations en mandat déclarées (0,06% du montant opération TTC)

- Lot 3 Véhicules à SMACL pour 2 494,53 + 499,63+ 888,30 € TTC

- Lot 4 Protection des agents et Elus à Sarre et Moselle pour 378,20€ TTC

Et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du 05 octobre 2011